

MARIAGES, MARIAGES ET DECES

Inscrite au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES - Henri Ploot à Lottie Lotta, John W. Conrad à Mary E. Hackett, Michael Carey à Vve A. C. Danove, John D. Oelkers à Ethel A. Burche, Thomas Logan à Vve Chas. Sühren, Geo. Saba Widha Nagala, William Woods à Rosa Turner, Romeo McCure à Virginia Young.

NAISSANCES - Mmes A. F. Casalat, une fille; A. F. Fourner, une fille; J. J. Brown, un garçon; J. A. Williams, un garçon; J. J. Macheau, un garçon; L. Paysé, un garçon; A. Lazare, un garçon.

DECES - P. J. Finney, 41 ans, 1119 Thialle; A. A. Wells, 45 ans, Shreveport, Lne; C. L. Luthringhausen, 1 mois, 1330 Music; J. H. Kuntz, Jr., 47 ans, 1109 Royale; A. J. Desmond, 59 ans, 2047 Félicité; L. Pavageau, 1 mois, Abita, Lne; B. Miller, 49 ans, Hôpital de Charité; F. Dingler, 74 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres; H. Buff, 44 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres; E. Moret, 75 ans, 1818 St Antoine; Mary Haley, 8 jours, 1330 Touro; A. Austin, 17 ans, 1964 Lafayette; W. Nelson, 30 ans, 2917 Chartres.

TRIBUNAUX

Cour Civile de District - Wm H. Bridwell vs Mme Alice Clear Jameszski, saisie provisoire de 250.

Templeman Bros Co vs Nicholas W. Murrill, action en recouvrement de somme due des comptes.

Deuxième Cour Criminelle de Cité - Juge A. M. Auboin.

Comparutions - John Foley, Mike Calabraca, Pele, Clark, actes de violence.

Philip Guidry, blesure. Envoyé devant la Cour criminelle. Saba Richard, homicide.

Philip Reich, actes de violence. Alex. C. Bethancourt, Jack Skira, actes de violence.

Philip Reich, actes de violence. Envoyé devant la Cour criminelle. Saba Richard, homicide.

FAITS DIVERS

Un enfant égaré par un tramway électrique.

Un peu après 9 heures, hier matin, à l'angle des rues Meupoune et Rempart, un enfant de deux ans, Antoine Maréchal, a été frappé par un car électrique de la ligne Dryades, et a été grièvement blessé. La lourde voiture a traîné quelque distance avant d'arrêter.

L'enfant venait de quitter sa demeure et traversait la chaussée quand est arrivé le car qui n'a pu stopper l'électrique Scandisch.

Transporté à l'hôpital, c'est là qu'il a reçu les soins que nécessitait son état. Les internes de l'hôpital du service d'ambulance l'ont emporté quand ils lui ont donné les premiers soins; ils ont dû longtemps travailler avant de le rapatrier à sa vie.

Accusé et vol.

Wm L. Clark, un jeune homme de 21 ans demeurant rue Royale 1008, a été arrêté à l'angle des rues Dryades et Perdido hier après-midi par l'agent de police Michel. Il est accusé d'avoir volé des matériaux dans une bâtisse en voie de construction à l'angle des rues Poydras et Baronne. Il a été écroué au poste du premier precinct.

L'Archevêque à Gretna

Monsieur Bissot a été l'objet d'une charmante réception donnée en son honneur hier à Gretna. Plusieurs citoyens de la paroisse, les membres de la Société St Joseph et les enfants de l'école paroissiale s'étaient rendus au quai et ont escorté l'archevêque à la salle St Joseph.

L'honorable Fred A. Middleton a prononcé le discours de bienvenue au nom des paroissiens. L'archevêque, très touché de la démonstration faite en son honneur, a fait une courte allocution. Les invités se sont rendus ensuite au presbytère où le Rév. Père Stemanns a dignement fait les honneurs.

Le séid Reich met un ami en défaut

L'agent de police Philip Reich, accusé d'actes de violence sur la personne d'un nommé Walter Wittchen, à l'angle des rues Royale et Canal, n'a pas comparu devant le juge Auboin, hier matin, comme il y avait été sommé, et la personne qui a répondu de sa comparution en agissant sans caution se trouve en défaut.

Reich est le trop zélé agent de police qui mettait en état d'arrestation le conseiller municipal Bissot pour s'être planté un instant rue du Canal en violation de l'ordonnance "Movers", et se reporter Walter pour avoir très innocemment voulu se renseigner au sujet de l'arrestation. Le même jour, on se le rappelle, Bissot et Wittchen n'avaient commis aucun acte répréhensible, étaient relaxés à la confusion de Reich.

Société des Bouchers

Cette société, une des plus anciennes de notre ville, célèbre le dimanche 17 octobre prochain, le quarantième anniversaire de sa fondation par un banquet dans la salle Pérusse, au coin des rues Dumaine et St-Charles.

L'ANCIENNE SOCIÉTÉ des amis nombreux dans les rangs de cette société et se fera un devoir d'attacher un plaisir d'occuper à la table du banquet la place qu'on lui fait l'honneur de lui réserver.

Les travaux de construction de la rue de la République, au coin de la rue Dauphine, la "Building Company" ont été jetés. Cette bâtisse sera occupée comme magasin de tissus, et à côté s'élèvera l'Hotel Auboin, les deux édifices couvriront l'ancien carré, sans un petit coin.

Accusé d'homicide

Un jeune nègre, Saba Richardson, a comparu hier devant le juge Auboin sous l'inculpation d'homicide et a été envoyé devant la Cour criminelle supérieure, mais il lui a été permis de sortir de prison sous un cautionnement de \$250.

Richardson, d'après le témoignage du frère du défunt, Charles Denis, aurait, à la suite d'une discussion le 17 juin dernier, asséné à celui-ci sur la tête un coup de bâton d'une telle violence qu'il en eut le crâne fracturé et mourut des suites de sa blessure quelques jours plus tard.

Collision

A onze heures et demie hier matin une collision s'est produite à l'angle des rues Chartres et Cambourne entre un car urbain et une charrette conduite par Louis Lauber. Les dommages ont été insignifiants.

GRAND JURY

Les membres du Grand Jury se sont réunis hier matin et ont ouvert une enquête sur divers meurtres commis récemment.

Avant de s'ajourner ils ont présenté au juge Baker deux accusations de meurtre contre Hy Woodley et Dave Young et une pour homicide contre Nicholas Chess.

Vente de billets de loterie

A six heures et demie hier soir une déesse du nom de Maria Clay a été arrêtée rue Philip 728 par les agents de police Gregson et Fitzgerald. Elle est accusée d'avoir vendu des billets de loterie.

Encore dans les filets

Walter H. Taquino qui a souvent eu maille à partir avec la police, a été arrêté de nouveau hier matin par le capitaine de police Johnson. Ce dernier se doutant que Taquino exploitait un bureau de loterie dans les environs des rues Chartres et St-Philippe, s'est mis aux aguets. Bientôt un nègre nommé Geo. Butler, entré dans l'établissement de Taquino.

Questionné par le capitaine, le noir a avoué qu'il venait d'acheter un billet de loterie. Quelque temps après, le capitaine Johnson a été arrêté par un agent de police qui se trouvait planté un instant rue du Canal en violation de l'ordonnance "Movers", et se reporter Walter pour avoir très innocemment voulu se renseigner au sujet de l'arrestation. Le même jour, on se le rappelle, Bissot et Wittchen n'avaient commis aucun acte répréhensible, étaient relaxés à la confusion de Reich.

À la cour du juge Skinner

Au cours du procès de Jims Howard, accusé de meurtre, hier à la cour du juge Skinner, un noir du nom de Napoléon Taylor a été arrêté sur la requête de l'avocat de District.

Adeline Claiborne, qui témoignait dans l'affaire, a dit que Taylor avait menacé de la tuer si elle faisait des révélations contre l'accusé. Taylor, qui se trouvait alors dans la salle, a été immédiatement arrêté.

Après l'audition des témoins Howard a été envoyé en prison sans bénéfice de caution.

Telle demandée

M. Horace E. Farr, chef d'atelier de la fabrique de chaussures "Rex", a demandé hier, par une pétition déposée au greffe, la tutelle de ses six enfants. Il reconnaît avoir permis à sa femme divorcée de garder les enfants auprès d'elle pendant un temps; mais il croit le moment venu de soustraire les enfants à l'influence démoralisatrice de leur mère dont la conduite est répréhensible.

Cargaison de sucre

La raffinerie de M. Wm Henderson a reçu hier matin une forte cargaison de sucre de la Havane. L'expédition, qui est partie samedi, comprenait quatre mille sacs de sucre et deux mille sacs de sucre de betteraves.

La Raffinerie américaine attend d'Allemagne 40,000 sacs de sucre de betteraves. Elle emploie un des employés du département de Collecteur, mais a assuré hier que la plus forte somme perdue en un jour, pour droits, s'élevait à \$25,263.73. Le 3 août 1904.

Encore en procès

La maison Shatten & Fallon Co. Ltd a été mise en cour hier par la "Reeves Engine Co" de Trenton, N. Y. qui lui réclame la somme de 1,973.00, prix de deux machines par elle achetées.

À la Mairie

Une conférence a eu lieu hier dans la salle du maire entre M. McBacken, le conseiller Frawley et l'avocat de la ville Gilmore au sujet de la vente de la maison de pompe au coin des rues Perdido et Carondelet, possédée par la ville.

De l'avis de M. Frawley, la propriété, dont la valeur a augmenté considérablement, devrait rapporter au moins \$600, somme qui pourrait être employée avantageusement par la ville en achetant à un prix moindre une autre propriété ayant la même destination.

Explosion

Une alouette jetée sur le plancher dans le magasin d'épicerie de Nelson Walker, situé à l'angle des rues Marais et Bienville, a causé l'explosion d'un baril de whiskey. Les flammes ont été promptement éteintes à l'arrivée des pompiers.

Incendie

Hier soir, vers huit heures et demie, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage, rue Fremière, 2523, occupé par Gélie G. Goulet, couleur. Les dommages, d'environ \$75, sont couverts par une assurance.

Ventes inscrites au bureau d'alignement

Wm H. Harding à Geo. Bagard, deux terrains, Ferrier, Eleonor, Pryanade et St-Charles, \$500. Vve Oscar Bache et al. à Mile M. C. Durrieu, terrain, Tulane, Palmyre, Galvez et Johnson, \$400. Ernest J. Cassard à Newell Tilton et al. terrain, Ave Peters, Magasin, Léonide, Camp, \$1,550. C. W. Brown et al. à C. D. Martin, 2 terrains, Fergarut, Socrates, De Armas, Nelson, \$240. Tentonia Loan & B. Co. à V. Embarbone, terrain, Willow, Claiborne, Jackson, Philip, \$1,100. Wm F. Klumpff et al. à Mme Wm F. Klumpff, terrain, Robin, entre Constance et Annonciation, \$300. Wm Schindler à Otto F. Briede, trois terrains, Tebouptulias, Commerce, Julie et St-Joseph, \$6025. Hugh Delaney à H. Edward Coyle, portion, St-Charles, Fern, Pearl, Huso, portion, Marengo, Milan, Magdonia, portion, St-Joseph, \$1,000. H. Greenway à Stierle-Grima 112 intérêt dans 2 terrains, Champs Elysées, Bourgeois, Rempart et François, \$6,250. Mutual B. & H. Ass'n à Victor Ceraul, 4 terrains, Canal, Iberville, Avenue Carrollton et David, \$5,000. Mile Alice V. Henning à Emile C. Holm, terrain, Jeanette, Eagle, Poplar et Monroe, \$1200. F. M. Netzhammer et al. à P. H. Lane, 4 terrains, Dublin, Dante, Oak et Plum, \$1,200.

Souscriptions de la campagne au fonds du "service" de "Louisiana"

Le sous-comité d'Etat chargé de recueillir dans tout l'Etat, en dehors de la paroisse d'Orléans, des souscriptions au fonds du service de table en argent qui sera présenté au congrès de Louisiana, comité qui comprend le général Armand Perillat, d'Orléans, président, A. Quibbe, de Cade, maire de Shreveport, V. M. Lefebvre, de West Baton Rouge, D. J. Reid, de Calcasieu, Thomas Beary, de Lafourche, et Joseph Voeltje, d'Orléans, a commencé ses travaux et a reçu les souscriptions suivantes:

- C. R. Lemon, Shreveport, Lne, \$10.00. Edgar Auboin, Labadieville, Lne, 5.00. Geo. Walter, Gretna, Lne, 5.00. La Banque de Baton-Rouge, Baton-Rouge, Lne, 5.00. R. Prosper Landry, Donaldsonville, Lne, 5.00. O. M. Richard, Lac Charles, Lne, 5.00. Simon Léopold, Phenix, Lne, 5.00. Louis Knop, Nouvelle-Orléans 10.00. L. H. Marrero, Améville, Lne 15.00. Gibland State Bank, Gibland, Lne, 10.00. B. Y. Wade, Frogmore, Lne, 10.00. Tallulah State Bank, Tallulah, Lne, 10.00. Town of Ruston, Lne, 100.00. Charles Schuler, Baton Rouge, Lne, 50.00. Paroisse De Solon, 100.00. Chas Engleson, Cameron, Lne 1.00. \$292.00.

Fatalité

Pendant l'absence de leurs parents hier matin, Alma et Mabel Manuet, deux enfants de couleur, jouaient avec des allumettes en leur demeure, coin Toulouse et Saïché, lorsqu'il y eut un feu à la mouture. Les deux enfants, âgés de quatre et de six ans, ont été grièvement brûlés au corps.

Transportée à l'hôpital, elle a succombé quelques heures plus tard.

DECES

PERCY - Décédé jeudi 20 septembre, à 10 h 45 heures p. m. Agé de 84 ans, 0374 et FLORIAN PERCY, saif de la Nouvelle-Orléans. Les parents amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de l'Orléans Cemetery Association se sont respectueusement livrés à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 21 septembre 1906, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1717 rue Nord Rampart, entre St Antoine et Columbia.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT, EMILE LE BLANC, Directeur, Entrepreneur de pompes funèbres



No 623 RUE STE-ANNE, Téléphone No 1043.

Téléphone No 408. F. LAUDUMIEY & CO. LIMITED.

ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres



1108 et 1112 Nord Remparts. Nous faisons de l'emballement une spécialité. Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les religions.

ADER & MOTHE, Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nouvelle-Orléans, 817 rue Toulouse, En Face de l'Opéra Français, Téléphone 4276.

À Vis - Nous sommes les seuls entrepreneurs de la Nouvelle-France de Pompes Funèbres et d'Assistance Médicale de la Nouvelle-Orléans 800 St-Antoine.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Emballeurs, 1308 Avenue Nord Rampart, Près Esplanade, Voitures pour Sals, Mariages, Promesses, etc. Emballement fait à des prix modérés. Ordres reçus par le téléphone à l'adresse ci-dessus. 1er sept - 1906

AVIS

Une petite famille prendra quelques pensionnaires mesme, s'adresser par le téléphone Hemlock 736 F. 14 sept - 1906

AVIS SPECIAUX

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques Bâtisse de la Librairie, Nouvelle-Orléans - Les principaux sont invités de reconstruire le Séminaire à l'École Supérieure des Garçons, 2727 et 2729, rue 1906 à 10:30 heures s. m. Les vice-principaux, les professeurs assistants et les autres membres de ce séminaire sont invités de se rendre à l'école le VENDREDI, le 29 septembre, à 8:45 heures s. m. WARREN EASTON, Surintendant.

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques Bâtisse de la Librairie, Nouvelle-Orléans - Les Ecoles Publiques Normales devront se réunir pour l'élection d'un principal de ladite École LUNDI, le 24 septembre, à 9:00 heures s. m. Les classes de ceux qui veulent être admis aux Ecoles Supérieures et des élèves admissibles dans lesdites Ecoles commenceront le 24 septembre, à 9:00 heures s. m. WARREN EASTON, Surintendant.

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques Bâtisse de la Librairie, Nouvelle-Orléans - Les Ecoles Publiques Normales devront se réunir pour l'élection d'un principal de ladite École LUNDI, le 1er octobre 1906 à 9:30 heures s. m. Les principaux seront à leurs écoles respectives, VENDREDI le 29 septembre à 9:30 heures s. m. pour assister à la communication. Les élèves de l'Université et les autres étudiants devront présenter des certificats d'heureuse vaccination. WARREN EASTON, Surintendant.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

Les navigateurs sont priés de venir déposer leurs plans au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.

AVIS aux navigateurs de la Rivière aux Perles de l'Orléans. Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans de reconstruction de la digue de la Rivière aux Perles de l'Orléans, par le capitaine de la Marine, Louis J. B. de la Rivière, lesdits plans sont soumis aux navigateurs de ladite Rivière, à partir du 20 août et devront être déposés au bureau de la digue, pendant une période de 30 jours.